



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un engagement renouvelé en faveur du patrimoine cadurcien

La cagnotte en faveur de la restauration du pont Valentré a progressé ce samedi 19 septembre avec la remise d'un chèque de 1 500 euros à la Fondation du Patrimoine au profit de la Ville de Cahors. Cette somme est le fruit d'une opération initiée par Jean-Pierre Alaux dont l'éditeur s'était engagé à reverser 1 euro à chaque vente de l'ouvrage *Sur le pont Valentré, on ne dansera plus*.

La remise du chèque s'est déroulée en présence de Jean-Pierre Alaux, de son éditeur Laurent Tranier, des déléguées régionale et départementale de la Fondation du Patrimoine, Anne-Marie Leroy et Hélène Richard, et d'Abel Rachi, premier adjoint au maire de Cahors. Ils ont profité des Journées européennes du patrimoine pour assurer une séance de dédicaces et pour signer une nouvelle convention, liée à la réédition du roman.

La mobilisation, toujours aussi forte, des habitants pour les visites des monuments de Cahors lors des JEP, prouve l'attachement des Cadurciens à la richesse patrimoniale de leur territoire. Le pont Valentré, emblème de la ville de Cahors, doit faire l'objet d'un important programme de travaux pour lequel l'ensemble de la population est invité à contribuer. Une cagnotte en ligne (www.fondation-patrimoine.org/les-projets/pont-valentre-de-cahors/) est ouverte.

La Ville de Cahors remercie l'ensemble des initiatives et des donateurs qui contribuent, quelle que soit la somme donnée, à la pérennisation de ce site emblématique.

Contacts presse, Direction de la communication :
05 65 20 87 20 ou 05 65 20 87 12